

Un projet de :



SO COOPERATION
Nouvelle-Aquitaine

GRAINE
Nouvelle-Aquitaine

En partenariat et avec le soutien de :

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Contribution collective au GSEF 2025 : Objectifs de Développement Durable et Economie Sociale et Solidaire

Les ODD constituent un cadre international adopté par l'ONU en 2015 et une feuille de route universelle pour la transition écologique, sociale et économique. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe des associations, des coopératives, des mutuelles, des fondations et des entreprises sociales relevant de la Loi ESS de 2014. Elle s'appuie sur des principes d'utilité sociale, de gouvernance démocratique, de gestion responsable, d'ancrage territorial. ODD et ESS partagent donc la même finalité de **mettre l'économie au service de l'humain, de la société et de la planète**.

En Nouvelle Aquitaine, le secteur de l'ESS compte 19.840 structures qui emploient 246.065 salariés (3^e région en volume d'emplois).

Dans le cadre du **Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF 2025)** qui s'est tenu à Bordeaux, deux ateliers ont été organisés à Angoulême le 18 septembre 2025 et le 30 Octobre à Bordeaux afin de contribuer collectivement à la réflexion sur les liens entre **Économie Sociale et Solidaire (ESS)** et **Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

Les objectifs des ateliers étaient de :

- Mettre en débat les liens entre ESS et ODD.
- Valoriser les initiatives régionales contribuant aux ODD via l'ESS.
- Préparer une contribution collective de la Nouvelle-Aquitaine au GSEF.

Ces deux ateliers ont permis à des citoyens, des associations, à des structures engagées dans l'économie sociale et solidaire, des entreprises, des collectivités territoriales, un établissement scolaire, de partager et de découvrir des initiatives locales porteuses de transformations. Les échanges ont mis en perspective les convergences, divergences et synergies entre les ODD et l'ESS.



ESS et ODD : une convergence naturelle

Les ODD et l'ESS partagent de nombreuses valeurs et objectifs communs :

- **Valeurs fondatrices partagées** : solidarité, coopération, diversité, durabilité, justice sociale.
- **Biens communs et utilité sociale** : mission d'intérêt général et recherche d'impact collectif.
- **Ancrage territorial fort** : importance des dynamiques locales et du lien avec les territoires.
- **Partenariats multi-acteurs** : logique de coopération intersectorielle et inclusion de la diversité.
- **Lien social et innovation sociale** : l'ESS est moteur d'expérimentation sociale et d'innovation territoriale.
- **Cadre et impact communs** : les ODD peuvent servir de cadre d'évaluation et d'indicateurs pour l'ESS.
- **Responsabilité partagée** : lien entre gouvernance démocratique, transparence et responsabilité sociétale.
- **ODD et ESS ne sont pas toujours bien connus du grand public** mais offrent pourtant un cadre utile pour comprendre les enjeux et agir.

En plaçant l'humain et l'environnement au cœur de son action, l'ESS prône une forme d'entrepreneuriat alignée avec les ODD. Les témoignages de structures néo aquitaines telles que Agriculteurs Français et Développement International (AFDI), Armoire Poétique, Fiinafas et Renaître l'ont illustré à travers :

- La diversité des formes de contribution aux ODD (réemploi, inclusion, agriculture durable, éducation, mode éthique).
- La nécessité de rendre les ODD plus opérationnels et pédagogiques, notamment par les récits, les outils de sensibilisation et l'accompagnement des acteurs.
- Les ODD offrent un langage commun et un cadre stratégique pour renforcer la visibilité, la légitimité et l'impact de l'ESS.
- L'approche pédagogique : importance de la sensibilisation, du récit, de la mise en valeur des impacts locaux.

Malgré les nombreux points de convergence, quelques freins ont été relevés par les acteurs :

- Des externalités négatives à prendre en compte : précarité de l'emploi dans certaines structures, les pratiques agricoles qui ne sont pas toujours durables.
- Les difficultés à gérer la lourdeur administrative du statut ESS.
- L'ESS ne garantit pas toujours durabilité.



ESS et ODD : quelques points de divergence

De par ses missions d'utilité sociale, ses ancrages territoriaux et ses modes de gouvernance, l'ESS est par nature contributive aux ODD. Toutefois, la mesure de l'impact reste un défi : les indicateurs ODD sont jugés complexes, souvent inadaptés aux réalités locales, et peu mobilisés par les structures.

L'ESS est perçue comme une approche « incarnée » et située, alors que les ODD sont vécus comme une grille d'objectifs extérieurs, parfois trop normatifs. Des divergences persistent dans la manière dont ODD et ESS sont mobilisés :

- **Cloisonnement des approches** : manque de dialogue entre les acteurs du développement durable et ceux de l'ESS.
- **Sources de financement distinctes** : l'ESS reste souvent cantonnée à des circuits spécifiques, sans articulation avec les financements liés aux ODD.
- **Focalisation environnementale** : les ODD sont souvent réduits à leur dimension écologique, au détriment du social et de l'économie. Dans l'ESS la dimension environnementale est parfois moins présente.
- **Approche universelle vs locale** : Les ODD ont une visée universelle et globale tandis que l'ESS s'ancre dans des réalités locales et contextualisées.
- **Cadres normatifs différents** : les ODD fixent des objectifs, tandis que l'ESS repose sur une mission sociale et des valeurs organisationnelles.
- **L'ESS bénéficie d'un statut** en France mais n'est pas un modèle universel, contrairement aux ODD qui sont un cadre universel par essence.

Le risque d'instrumentalisation (ODD-washing)

- Les ODD sont mobilisés par les entreprises, institutions financières et acteurs privés, parfois à des fins de communication.
- L'ESS dénonce régulièrement des pratiques de « ODD-washing », où l'affichage des ODD masque des activités peu compatibles avec les principes de justice sociale ou écologique.
- L'ESS exige une cohérence globale entre valeurs, gouvernance et activités, là où les ODD peuvent être mobilisés de manière sectorielle ou opportuniste.

Cependant, des synergies sont possibles entre les ODD et l'ESS. Il faut dépasser les cloisonnements institutionnels, créer des passerelles méthodologiques et reconnaître le rôle structurant de l'ESS dans la mise en œuvre territoriale des ODD.



3 ESS et ODD : des leviers et synergies à renforcer

Les participants considèrent que les ODD peuvent avoir un effet levier au service du renforcement de l'ESS en permettant :

- **Une reconnaissance accrue** : l'intégration des ODD dans les démarches ESS renforce leur visibilité et leur légitimité auprès des partenaires et institutions.
- **La mise en avant d'une vision holistique du projet** : les ODD permettent de concevoir son projet et de définir ses actions en tenant compte de son environnement proche comme de ses impacts à long terme.
- **Le renforcement de la mission sociale** : l'approche par le cadre des ODD alimente la transversalité et la cohérence des actions de l'ESS; les ODD peuvent servir de base pour reformuler ou évaluer la raison d'être des structures de l'ESS; des outils de suivi et d'évaluation partagés peuvent aussi être mobilisés et valorisés (ex. : ODDscore, feuille de route ODD inspirée du terrain ESS).
- **L'élargissement des partenariats** : en abordant des questions environnementales, de paix, de justice et de coopération.
- **La définition d'un cadre d'évaluation commun** : les ODD permettent d'objectiver et de mesurer l'impact de l'ESS.
- **Un soutien au plaidoyer** : la mobilisation des ODD peut renforcer le discours des acteurs de l'ESS auprès des financeurs et décideurs.

Les ODD et l'ESS convergent autour d'une même ambition : transformer les modèles de développement vers plus de durabilité, d'équité et de solidarité. Les ODD offrent un cadre global et lisible pour structurer l'action tandis que l'ESS apporte une mise en œuvre concrète et territorialisée de ces objectifs. Les acteurs de l'ESS incarnent concrètement les logiques de partenariats prônées par l'Agenda 2030 (coopération entre acteurs, co-construction et gouvernance partagée).

L'atelier a permis de croiser analyses institutionnelles, témoignages d'acteurs et échanges avec le public. Il confirme que l'ESS est un vecteur puissant pour atteindre les ODD mais nécessite reconnaissance, accompagnement et outils adaptés.

Contacts :

- Rokhaya Diagne - **SO Coopération** : r.diagne@socooperation.org
- Cécile Deckens Delcourt - **Ifrée** : cecile.dekensdelcourt@ifree.asso.fr
- Jason Lapeyronie - **Graine NA** : jason.lapeyronie@graine-nouvelle-aquitaine.fr